



**Tiers-Lieux pour l'Europe,
De l'initiative citoyenne aux politiques publiques
Recherche de (réseaux de) tiers-lieux en Europe (et au-delà)**

Partout sur les territoires depuis plusieurs années, émergent des dynamiques de développement portées par une constellation de « tiers-lieux ». Ces acteurs locaux (tels que des Fab Lab, des friches culturelles, des cafés associatifs...), animés par des communautés d'acteurs et d'utilisateurs, jouent un rôle d'accompagnement et d'agrégation d'initiatives citoyennes innovantes dans des domaines aussi variés que le télétravail, la formation au numérique, l'animation culturelle, le prototypage de produits et de nouveaux services, la mobilité, l'alimentation saine et durable, la création de circuits courts de distribution, etc.... Ces actions répondent à des enjeux économiques, culturels, sociaux, et ont des impacts sur la qualité de vie, l'emploi, les nouvelles façons d'apprendre, vivre, travailler et faire ensemble, le développement durable, la relocalisation d'activités. De nouveaux modes opératoires apparaissent, basés sur des modèles économiques hybrides, l'ouverture de la gouvernance aux partenaires et une forte participation citoyenne.

Afin de soutenir cette dynamique en faveur des territoires, des acteurs économiques comme des utilisateurs de ces services adaptés à leurs besoins, le gouvernement a mis en place en juillet 2019 le programme « Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens » et a ainsi déployé, en moins de trois ans et sur tous les départements, en quartiers de politique de la ville comme en zones rurales, trois cents « fabriques de territoire », véritables centres de ressources pour les tiers-lieux, ainsi que de nombreuses actions de coordination et « d'encapacitation », pilotées par l'association France Tiers-Lieux.

La poursuite de ce programme se concrétise par un engagement total de 130 M€ et s'appuie sur la formation professionnelle des agents et des utilisateurs, l'organisation de réseaux régionaux, le recours généralisé aux conseillers numériques et aux services civiques.

Cette dynamique ne se limite pas à la France : dans tous les pays se déploient des initiatives très diversifiées qui répondent précisément à des attentes identifiées par les acteurs locaux. Soutenues conjointement par les entreprises et par les pouvoirs publics, ces dynamiques se professionnalisent suivant des modalités variées, qu'il est utile de mieux connaître et mutualiser. Différents réseaux ont déjà été constitués, à l'initiative notamment des Fab Labs ou des tiers-lieux culturels, afin d'échanger des savoir-faire, consolider des bonnes pratiques. De premiers tiers-lieux organisent des chantiers ouverts à de jeunes volontaires internationaux, accueillent des étudiants dans le cadre du programme Erasmus, organisent des jumelages internationaux ou encore des liens de coopération transfrontalière.

Dans ce contexte, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires organise une rencontre internationale, afin de mettre en lumière les modalités de développement de ces dynamiques propres à chaque pays, de consolider leurs acquis, d'en valoriser les ressorts participatifs et citoyens, de rechercher un accroissement de leurs impacts sur le développement économique, social et culturel et de favoriser l'émergence de politiques publiques appropriées à leur consolidation.

Cette rencontre prévue début mars 2023, est pilotée par un comité associant des acteurs d'envergure provenant d'une dizaine de pays européens, l'ANCT, France Tiers-Lieux, le Réseau Français de Fab Labs et Régions de France, des administrations et associations nationales, et des fabriques de territoire de différentes régions françaises.

L'ambition de cette rencontre est de rassembler plusieurs centaines d'acteurs et d'intervenants pour partager les retours d'expériences engagées par nos voisins européens, voire par des pays de l'espace francophone ou de l'OCDE.

Cette rencontre sera centrée sur trois thématiques :

- la production : quels sont les apports des tiers-lieux à la création et au développement d'activités nouvelles, à la relocalisation, à l'innovation, à l'apparition de nouveaux modes de financement, à la formation des acteurs, à la création et à la localisation d'emplois ?
- la culture : quelles sont les formes de la création artistique émergentes sur les territoires, et comment les acteurs locaux et les citoyens s'y investissent-ils ?
- la citoyenneté : comment la diversification des activités s'organise-t-elle sous l'impulsion des habitants, quelles sont les formes d'ouverture de la gouvernance, relève-t-on des modes d'organisation et de pilotage des actions susceptibles de renforcer le développement économique, la cohésion sociale et l'équilibre des territoires ?

Les objectifs poursuivis concernent

- l'identification de réseaux d'acteurs ;
- la valorisation des actions de recherche conduites par les universités comme par les acteurs locaux ;
- l'élaboration de propositions d'actions collectives et de politiques publiques à développer pour tirer les meilleurs bénéfices de la création et du développement des tiers-lieux comme éléments de référence dans la mise en oeuvre de réponses aux défis écologique, numérique et de la transformation du travail.

Recherche de contacts

L'ANCT propose à toute entité intéressée par la démarche de prendre contact afin d'identifier quelles sont les lignes de convergence ou les points d'articulation à considérer, puis d'examiner quelles formes de partenariats sont envisageables.

*Pour tout complément d'information et envoi de propositions, merci de prendre contact avec Marc LAGET, Chef de projet, Programme « nouveaux lieux nouveaux liens », Direction du Numérique, Agence nationale de la cohésion des territoires
20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07
marc.laget@anct.gouv.fr Tél. : 06 30 24 86 66*